**Genève**

le nant d'Aisy
la Bécassière
le nant de Braille
le Cherre
le Clos
le ruisseau des Contamines
le nant de Fossaz
l'Hermance
le Laborieux
le nant des Limites
le Malagny
le nant du Moulin
le nant de Pry
le Traînant
le Vengeron (Gobé)
la Versoix

Haute-Savoie

le Bret
le Brévon
la Carrière
la Chéniaz
le Copy
la Corne
le nant de Darbon
le Drainan
la Dranse (basse)
la Dranse d'Abondance
la Dranse de Morzine
le Dronzet
les Etalins
le Forchez
le Foron (Sciez)
le Lajoux
les Léchères
le Locum
le Mercube
le Montigny
la Morge
le Pamphiot
le Pâquis
le Redon
la Vallonne
le Vion
la Vorze

Vaud

l'Armary
l'Arnon
l'Arvillier
l'Asse
l'Aubonne
l'Avançon
l'Avançon (Bex)
le ruisseau des Barberonnes
la Baye de Clarens
la Baye de Montreux
la Bergère
la « Bergerie »
le Bief
le Boiron (Morges)
le Boiron (Nyon)
le Bondet
le Brassu
le ruisseau de Bugnon
le Bussy
la Chamberonne
le Champafion
le Charnaux
les Chenaux

le « Cottage »

le Courset
le Crans
le nant de Crétodon
la Dullive
l'Eau Froide
l'Eau Noire
le Famolens
le Flon
le Flon de Vincy
le Forestay
les « Fougères »
le Grand Canal
la Grande Eau
le Greny
la Gryonne
le Langollioux
la Lutrive
la Maladaire
le « Manoir »
le Merderet
le Merdesson
la Morges
le Nant

l'Ognona

l'« Oujonet »
la Paudèze
le Piacet
le Pierruet
le ruisseau de Priolaz
la Promenthouse
le Riau
le Rio d'Enfer
le Riond
le Roseville
le ruisseau de la Ruhe
le Rupalet
la Salenche
le canal des Saviez
la Tinière
la Venoge
la Veraye
la Veveyse
le ruisseau de « Veytay »
le Vieux Rhône
le ruisseau des Vinches
la Vuachère

La face cachée du Léman

Le Léman n'existe que par ses affluents. Ils sont 268 à s'écouler en son sens pour remplir ses 89 milliards de m³. Impressionnant !

FANNY BRIAND

Chacun vient avec ce qu'il est ; ici un torrent glaciaire tonitruant, charriant tout ce qu'il trouve sur son passage, là un petit ru paisible où voguent microplanktons de toutes sortes. Tous finiront par s'épancher dans le lac en une cohabitation étonnamment paisible. Un fantastique bouillon de culture (de celle qu'on aime) dans lequel pataugent des milliards de molécules d'eau. C'est cette formidable mixité d'origines qui confère au Léman toute sa splendeur. Lui qui se vante d'être un des plus grands lacs d'Europe, qui expose fièrement son camaïeu bleuté sur les cartes postales, doit sa beauté à un pointillisme aquatique. Ses reflets irisés, s'approchant ici d'un bleu tur-

quoise ou là d'un bleu émeraude proviennent de la juxtaposition de gouttes d'eau toutes différentes, offrant un nuancier infini. Car chacune a son histoire. Celle-ci a parcouru près de 250 km, depuis le fin fond de la vallée de Conches, au pied du glacier du Rhône, celle-là, moins ambitieuse dans ses déplacements, vient des Paccots, en terre fribourgeoise. Sur leur parcours, elles se chargent des territoires qu'elles traversent, absorbent telle coutume, tel ensoleillement, tel oligo-élément et les déversent, au final, dans le Léman.

Quand vous croyez vous baigner dans le « lac de Genève », c'est en fait dans 268 rivières, torrents et ruisseaux que vous faites tremette. Dans 8300 km de cours d'eau, dans les cantons du Valais, de Vaud, de Fribourg, de Genève. Dans le département français de la Haute-Savoie mais aussi sur la pointe Dufour

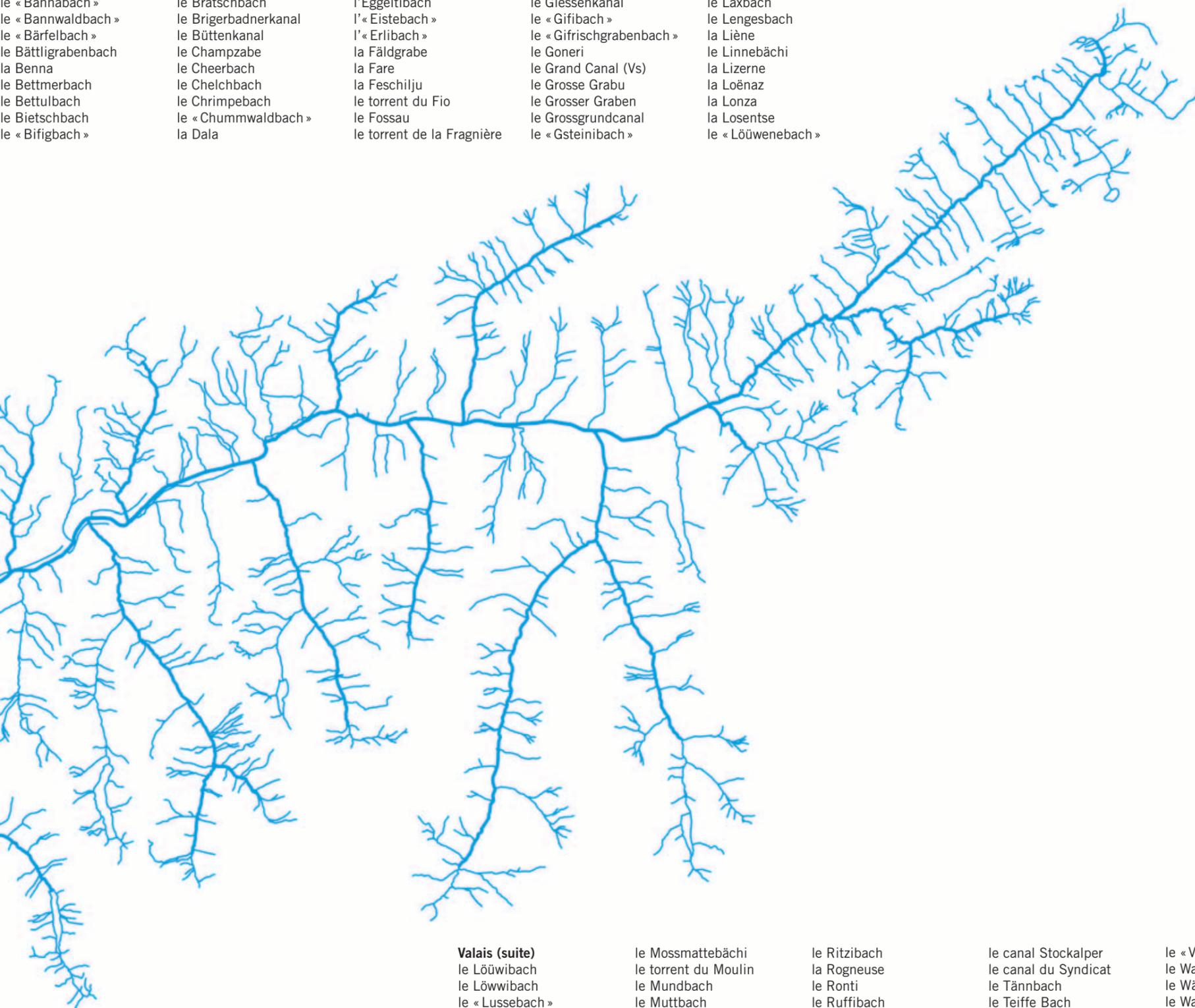
(4634 m d'altitude tout de même, étonnamment plus facile de s'y baigner que d'y grimper). Vous plongez dans des terres incultes, des forêts, des pâturages et des terres cultivables, dans une gigantesque fresque d'une superficie de 7999 km² (lac compris) qui constitue le bassin versant du Léman.

Et si aujourd'hui nous pouvons boire la tasse dans ce bouillon de culture sans craindre une attaque de bactéries ou une éruption cutanée, il n'en a pas toujours été ainsi. Dans les années 60-70, le pronostic vital du lac était engagé. Les engrais agricoles se déversaient encore trop systématiquement dans les eaux, la pollution industrielle aux métaux lourds contaminait les organismes vivants ; bref, le lac faisait piètre figure. Au milieu des années 70, un cri d'alarme est enfin lancé par les autorités. Un gigantesque travail d'assainissement

est effectué, traitement systématique des eaux usées communales, amélioration technique des stations d'épuration, interdiction du phosphate dans les lessives, prévention et sensibilisation auprès des professionnels et des citoyens. Le Léman, visible, gigantesque, rassembleur, a su inquiéter les foules et se faire entendre. Mais un cri plus profond restait encore perceptible. Le cri de ses affluents qui grondent, leur santé ayant été trop longtemps négligée. On doit leur salut en partie à une association qui s'est préoccupée de leur sort en commençant par contribuer à l'interdiction du phosphate dans les lessives.

L'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL) entame, en 1990, une nage à contre-courant. Elle se plonge non plus dans la qualité des eaux du lac, mais dans celle de ses sources en lançant l'opération « Rivières propres ».

Valais	la Binna	le Deischbach	le « Frütteltibach »	la Gulantschi
l'Aboyeu	le Bitschbach	le Dinto	le canal de Fully	l'Hilperschbach
l'Agene	la Blinne	le Dorfbach	le Galdi	le « Hinner Wirzebach »
le torrent d'« Allesse »	le « Blittwaldbach »	la Drance	la Gamsa	l'Iligraben
l'Altebach	la Bonne Eau	la Drance d'Entremont	les « Gartwaldbäche »	le Jemattebach
le « Bächitalbach »	la Borgne	la Drance de Bagnes	le « Gfliebach »	le Jostbach
le Baltschiederbach	le canal du Bras Noir	le nant de l'Echelle	le Geschinerbach	le torrent de Larrey
le « Bännabach »	le Bratschbach	l'Eggeltibach	le Giessenkanal	le Laxbach
le « Bannwaldbach »	le Brigerbadnerkanal	l'« Eistebach »	le « Gifibach »	le Lengesbach
le « Bärfelbach »	le Büttenkanal	l'« Erlibach »	le « Gifrischgrabenbach »	la Liène
le Bättligrabenbach	le Champzabe	la Fäldgrabe	le Goneri	le Linnebächli
la Benna	le Cheerbach	la Fare	le Grand Canal (Vs)	la Lizerne
le Bettmerbach	le Chelchbach	la Feschilju	le Grosse Grabu	la Loënaz
le Bettulbach	le Chrimpebach	le torrent du Fio	le Grosser Graben	la Lonza
le Bietschbach	le « Chummwaldbach »	le Fossau	le Grossgrundcanal	la Losentse
le « Bifigbach »	la Dala	le torrent de la Fragnière	le « Gsteinibach »	le « Löwwenebach »

**Valais (suite)**

le Löwwibach	le Mossmattebächli	le Ritzibach	le canal Stockalper	le « Vordermattbach »
le Löwwibach	le torrent du Moulin	la Rogneuse	le canal du Syndicat	le Walibach
le « Lussebach »	le Mundbach	le Ronti	le Tännbach	le Wälligwaldbach
le Martisbach	le Muttbach	le Ruffibach	le Teiffe Bach	le Wannabach
la Massa	le Mutterseewjibach	le « Rufibach »	le torrent de Teley 1	le Wilerbach
la Mattervispa	la Navisence	la Saaservispa	le torrent de Teley 2	la Wysswasser
le Mauvoisin	le Nessulschliecht	la Salanfe	le Totenseebach	le « Ze Mattebach »
le Merezebach	le Niederbach	la Salentse	le Tové	le « Zünzhüsbach »
le Milchbach	l'Oberbach	la Saltina	le Trient	le « Zwingebach »
le Milibach (Grensiols)	le Pracondu	le ruisseau de Savoret	la Tschingel	
le Milibach (Mühlebach)	la Printse	le Schlapfbach	le Tüchkanal	
le Milibach (Obergesteln)	le « canal Radet »	la Schwarze Brunne	le Tunnetschgrabenbach	
la Millière	le « Räftibach »	la Sinièse	la Turtmänna	
le torrent de la Millière (Salins)	la Raspille	la Sionne	le canal d'Uvrier	
le Minstigerbach	le canal de la Raspille	le Spielbach	la Vièze	
la Morge	le Rätischbach	le Spissbach	la Vispa	
	la Rèche	le Saint-Barthélémy	le canal de Vissigen	

Source : ASL

Dessin : Fanny Briand
Les noms de rivières entre guillemets ont été repris de la toponymie locale par l'ASL.

Cette campagne vise non seulement à inventorier les nuisances diffuses sur l'ensemble des cours d'eau du bassin du Léman, mais aussi à susciter l'intervention des responsables cantonaux et communaux et à sensibiliser la population aux problèmes de pollution. Deux types de dénaturations sont recensés : les rejets polluants sauvages et les dépôts de déchets. Le programme est ambitieux ; il faut trouver des bénévoles pour parcourir les 16 600 km de rives, repérer tous les « tuyaux-rejeteurs », les inscrire sur une carte et analyser leur rejet. Dame nature offre un petit coup de pouce, quelques centaines de kilomètres de rives sont inaccessibles ou suffisamment éloignées de toute activité humaine et n'ont donc pas besoin d'être contrôlées.

Il faudra douze ans à 3000 bénévoles, familles, écoles, communes, civilistes, stagiaires et membres d'associations de protection de la nature, pour inspecter les 268 cours d'eau et recenser 20143 tuyaux. Les types de conduits sont relevés (format, matière, débit) et les écoulements examinés (texture, odeur, couleur). L'ASL fournit des kits d'analyse qui permet-

tent de mesurer le pH et la concentration en nitrate (azote) et en phosphore des rejets. Les résultats sont classés en quatre catégories : absence de caractère polluant, rejet polluant à confirmer, rejet à forte probabilité de pollution et polluant incontestable. Le bilan est inquiétant : sur les 20143 tuyaux, 6077 sont considérés comme polluants ou suspects.

Toutes ces informations sont localisées et analysées. Des cartes sont dressées et une fiche par rejet répertorié est publiée. L'ASL crée ainsi une formidable base de données. Tous les résultats sont systématiquement envoyés aux communes, aux services cantonaux, départementaux, fédéraux ou nationaux concernés.

De manière générale, cette action est plutôt bien accueillie par les communes et les administrations, prouvant ainsi leur envie de lutter contre la dégradation des eaux. Il faut dire que cette campagne est une aubaine pour les pouvoirs publics qui n'ont pas tous les moyens financiers et logistiques pour entreprendre de telles démarches. Même s'ils sont souvent au courant des grosses sources de pollution, la connaissance de celles qui sont plus

diffuses reste marginale. L'ASL leur fournit, gratuitement, un outil de travail qui leur permet d'établir un programme d'action et de prendre des mesures d'assainissement. Plusieurs communes ont salué cette aide précieuse.

L'association ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Elle veut s'assurer que son travail a bien été pris en compte et que des démarches de dépollution ont été entreprises. Elle lance l'opération « Rivières propres 2 » en 2002. Il s'agit d'établir un échantillon statistiquement représentatif des rejets classés comme « polluant incontestable » et de vérifier à nouveau leur état. 232 tuyaux sont sélectionnés pour être contrôlés et classés en deux catégories : « rejets assainis » et « rejets encore polluants ». Résultat des courses mitigé en 2004 : la moitié est assainie (53%), l'autre moitié reste polluante (47%).

Suit l'opération « Rivières propres 3 » en 2014 ; deux phases sont distinguées. La première consiste à refaire des analyses sur les 232 tuyaux sélectionnés et ainsi pouvoir fournir des données actualisées aux collectivités. La deuxième définit de nouveaux tronçons de

rivières pour y réaliser des contrôles exhaustifs de tous les rejets. Cette phase, encore en cours de réalisation (un rapport détaillé devrait être publié à la fin de l'été), permettra d'identifier les régions à observer en priorité en matière d'assainissement des rejets.

Aujourd'hui, grâce à de telles actions, les consciences se sont réveillées. La société a intégré la nécessité de préserver l'environnement. Si l'on peut dire que les problèmes connus de pollution des eaux sont à peu près maîtrisés, c'est un autre type de contamination qui préoccupe : les micropolluants (résidus médicamenteux, hormones, pesticides, microplastiques, etc.). Leur existence dans nos eaux n'est pas nouvelle, c'est l'évolution des techniques d'analyse qui permet désormais de les détecter même en très faible quantité. Et leur présence peut bien inquiéter puisque nous ne connaissons encore à peu près rien de leur effet sur la santé des organismes vivants. Espérons donc une prochaine opération « Lutte contre les micropolluants ».

Plus d'info : www.asleman.org